



## Pool Technique des Partenaires Techniques et Financiers

### Réunion mensuelle du Groupe Exécutif de Coopération des Partenaires Techniques et Financiers Compte rendu (version finale)

**Date :** 11 Mai 2016

**Lieu :** Ambassade du Canada

**Début :** 10H00

**Fin :** 11H20

**Présidence :** Chef de file PTF (Canada) accompagné des membres de la Troïka élargie (DUE, France et MINUSMA)

#### Rappel de l'ordre du jour

#### **I. Préparation de la rencontre PM – Troïka élargie du mois de mai : Consolidation de la Paix et de la Sécurité<sup>1</sup>, messages clé sur (1H05):**

1. Etat de mise en œuvre des décisions issues des rencontres précédentes (CdF PTF) (10 min)
  - ✓ *Mise en œuvre du Calendrier Harmonisé des Revues (CHR)*
  - ✓ *Sanctions administratives et financières suite aux rapports de contrôle*
2. Mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation (MINUSMA) (15 min)
3. Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) (S GT Sécurité intérieure DUE) (30 min)
4. Sécurisation des opérations des PTF (CdF PTF) (10 min)

#### **II. Divers** (15 min)

- ✓ *SCAP II : Finalisation du Plan d'actions*
- ✓ *Etat d'avancement des livrables des GT et SGT (Bilan du Programme de Travail 2015 et Programme de travail 2016)*

<sup>1</sup> L'ensemble de la discussion sur "paix et sécurité" intégrera la dimension genre, sur la base de la note soumise par le GT Genre et autonomisation de la femme.

## Introduction

1. La réunion a été présidée par le Chef de file (CdF) qui a ouvert la séance à 10H10 en rappelant la procédure de mise sous silence pour l'adoption du compte rendu (CR) de la réunion précédente tenue le 13 avril. En l'absence d'observations le CR a ainsi été considéré comme adopté.
2. Après avoir rappelé l'ordre du jour (OdJ), qui a été validé sans amendement, le CdF a prévenu qu'il sera concentré sur les sous points 2 (paix) et 3 (réforme du secteur de la sécurité) du point I.
3. Puis, les nouveaux membres ou personnes venues en remplacement exceptionnel ou en appui technique dans la présente réunion : (i) la représentante adjointe de UNHCR en remplacement du représentant résident ; (ii) le chargé de mission du secteur énergie et décentralisation de l'AFD en remplacement du directeur ; le représentant adjoint du PAM en remplacement du Représentant Résident ; l'économiste principal du PNUD en remplacement du directeur pays ; le chargé du programme des droits humanitaires en appui technique du chef de coopération de la Suède ; le chef de section politique, presse et information en appui technique du chef de coopération de la DUE.

### **I. Préparation de la rencontre PM – Troïka élargie du mois de mai : Consolidation de la Paix et de la Sécurité, messages clé sur (1H05):**

#### **1. L'état de mise en œuvre des décisions issues des rencontres précédentes (CdF PTF) (10 min)**

✓ *Mise en œuvre du calendrier harmonisé des revues*

4. Le CdF a indiqué avoir pu aborder de manière informelle le retard observé dans la mise en œuvre du calendrier harmonisé des revues (CHR) avec le Ministre de l'économie et des finances (MEF). Celui-ci a bien pris le message et a promis d'inviter le plus rapidement possible ses collègues concernés de diligenter la tenue de leurs revues.
5. Les revues sectorielles suivantes non encore tenues ont été constatées: (i) développement rural (en cours) ; (ii) Transport (pour le 13 mai) ; (iii) revue du développement institutionnel et de la décentralisation, pour laquelle il y aura une réunion préparatoire conjointe demain. Pour une meilleure contribution à cette réunion préparatoire le GT DDI a sollicité des autres GT dont les secteurs ont tenu leurs revues le partage d'expérience notamment en termes de message à transmettre à leurs interlocuteurs du GdM ; (iv) Santé pour laquelle aucune date n'est encore programmé.
6. Même pour le secteur de l'éducation et la formation professionnelle, presque le seul dont la revue a été tenue dans le délai, il y a besoin de travailler pour le suivi des recommandations. Bien qu'il ait eu une bonne préparation conjointe avec le GdM, la diffusion des documents et la mise à disposition des données statistiques n'ont pas respecté les 10 jours de préavis.

7. Globalement les PTF ont noté avec préoccupation que seulement environ la moitié des revues sectorielles se sont tenues. Sur cette base le CdF a indiqué que, en vue de l'amélioration du respect du calendrier harmonisé, un message sera formulé et livré à la rencontre du 19 Mai au PM sur les retards accusés dans la tenue des revues sectorielles, sur la qualité à améliorer des documents ainsi que sur le non-respect du délai de préavis pour leur envoi et, enfin, sur le niveau relativement faible de représentation des départements. En outre, la disponibilité des PTF sera réitérée pour contribuer, dans les domaines de planification et de suivi-évaluation, à la satisfaction des besoins éventuels de renforcement des capacités dans les ministères et au sein de la primature.
8. En anticipation de la préparation de l'appui des PTF, le Pool Technique, suite à une demande du GEC lors de la réunion mensuelle de mars, a indiqué être en train d'extraire du CRMT une matrice des interventions des PTF dans le renforcement des capacités et, si les données le permettent, précisément dans la planification et le suivi-évaluation. Le CdF a réitéré sa demande aux PTF de remplir dans les meilleurs délais cette matrice dès que celle-ci leur sera envoyée.

✓ *Sanctions administratives au titre de la lutte contre la corruption*

9. Le CdF a indiqué avoir en réunion technique préparatoire avec la primature souligné la nécessité pour le GdM, si celui-ci voudrait préserver sa crédibilité dans la lutte contre la corruption, de donner suite aux différents rapports de contrôle, notamment par rapport aux sanctions administratives et financières qui avaient déjà été évoquées lors de la rencontre du 29 janvier entre le PM et la Troïka élargie.
10. En attendant d'avoir la confirmation du maintien de ce point par la primature, le CdF a prévu d'indiquer au PM l'examen de la thématique comme l'occasion de donner la situation de la prise de ces sanctions.

**2. Mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation (MINUSMA)**

11. Le point a été fait sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord : (i) la MINUSMA a indiqué que la cour constitutionnelle a validé la loi sur les autorités intérimaires et que le rapport de la MIEC est disponible ; (ii) la DUE a apporté les informations complémentaires suivantes : le rapport de la MIEC a été envoyé au CSA mais celui-ci ne l'a pas encore transmis au GdM comme prévu et n'a pas encore partagé non plus les conclusions de sa dernière rencontre, le projet de la stratégie spécifique de développement que les résultats de la MIEC devraient alimenter est prêt mais n'a pas encore été circulé. Les prochaines étapes consisteront en la validation de ce projet dans les régions et les TdR pour cela ont été élaborés, la préparation de cette validation étant en cours de rectification pour inclure les mouvements armés. Il y aura une validation finale au niveau national à laquelle les PTF seront invités.
12. Le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration/réinsertion est une étape cruciale de la mise en œuvre de l'accord. L'ONU-Femmes, suivie de la Suède, chacune sur la base d'une étude menée sur l'implication des femmes dans le conflit malien de 2012 à 2015, est intervenue sur l'importance de la participation des femmes dans le conflit ainsi que sur

le degré de leurs responsabilités. La présentation ainsi que la note que le GTG avait préalablement partagée a été bien accueillie, avec les compliments du GEC pour sa clarté, sa concision et sa ponctualité.

13. Sur la base de l'analyse effectuée et pour contribuer à la création de meilleures conditions de parvenir véritablement à la paix, le GTG a montré et souligné la nécessité d'intégrer les femmes et équitablement dans le processus de DDR. Elle a pour cela demandé sur la base de propositions précises au GEC et à la Troïka élargie d'adopter un positionnement politique plus marqué, et un plaidoyer auprès du gouvernement et de tous les PTFs pour une participation plus accrue des femmes au processus de mise en œuvre de l'accord de paix, pour garantir qu'elles bénéficient des dividendes de la Paix. L'étude dont la Suède a présenté les résultats avait été commanditée par le Gouvernement suédois dans l'objectif de s'offrir une compréhension du conflit et de leur dynamique au niveau local.
14. Conclusion et résumé des échanges qui en ont suivi : (i) en conclusion, il a été retenu que le GT Genre reformulera légèrement la note proposée pour la soumettre au GEC pour demain midi au plus tard et les commentaires seront attendus jusqu'à vendredi midi pour permettre au CdF de le soumettre à son tour dans l'après-midi à la primature ; (ii) la Banque Mondiale a souligné que la manifestation d'une véritable volonté de la part des autorités maliennes est urgente et indispensable pour parvenir à une paix réelle, le DDR n'étant lui-même qu'un instrument qui est par ailleurs en train de faire l'objet de nombreuses spéculations avec de gros risque d'alimenter paradoxalement le conflit ; (iii) la MINUSMA a souligné que la mise en œuvre de l'accord n'est pas encore acquise et a saisi l'occasion pour informer que le Représentant Spécial du SG de l'ONU aura dans les prochains jours des échanges avec l'équipe de la RSS, au cours desquels les questions liées au DDR seront abordées et des recommandations seront faites au GdM et aux mouvements armés. Elle a donné l'assurance que les éléments évoqués sur la base des résultats des études sur l'implication des femmes dans le conflit seront pris en compte lors de la définition des critères de DDR ; (iv) la France a souligné le besoin d'avoir des lignes directrices claires pour le ciblage dans le cadre du relèvement ; (v) la suisse a indiqué que le plus important est de maintenir le dialogue et le dialogue direct entre Etat et mouvements armés. Elle a également souligné le besoin de travailler avec les organisations de femmes sur la question leur intégration satisfaisante dans le DDR ; (vi) les Pays-Bas ont invité les PTF à ne pas perdre de vue l'urgence de traiter la question de l'insécurité croissante dans le cendre du Mali pour permettre d'avancer dans les actions de développement.
15. La DUE a fait le point sur l'état de la question de mise en place du Fonds de développement durable FDD : (i) le MEF n'a pas suivi les recommandations du sous-comité développement du CSA de mettre en place un secrétariat technique pour le suivi du FDD et d'y inviter certains PTF ; (ii) le FMI n'a pas retenu l'idée d'une taxe additionnelle envisagée par le GdM pour financer l'approvisionnement du FDD pour 2016 ; (iii) les PTF n'ont pas encore vu les textes que le GdM affirme avoir créé pour la gouvernance du FDD ; (iv) le MEF a précisé qu'il s'agira d'un fonds d'affectation spéciale alors que les mouvements veulent un

mécanisme qui serait de nature plutôt « budgétivore ». La BM s'en est montrée favorable si cette affectation consisterait à mettre des ressources à la disposition d'agences de développement existantes.

16. A l'issue des échanges sur le FDD le GT Economie et Finances a été mandaté de suivre le processus et d'en rendre compte.
17. En conclusion du point sur la mise en œuvre de l'accord la France souligné le besoin d'inciter les interlocuteurs gouvernementaux de discuter avec les représentants des mouvements armés sur les sujets relatifs aux processus en cours dans le nord, un jeu de rôle qui serait politiquement important. Elle a ajouté qu'il faudra avoir avec le PM également des échanges sur le fonds et ensemble avec les mouvements.

### **3. Réforme du Secteur de la Sécurité RSS (SGT Sécurité Intérieure DUE)**

18. De même que la présentation et la note du GTG, celles du SGT Sécurité Intérieure (SGT SI) ont été bien accueillies, avec également les compliments du GEC pour la clarté et la concision.
19. Le chef de section politique, presse et information en appui technique du chef de coopération de la DUE est intervenu sur la note en rappelant notamment les messages clés en termes de la nécessité de la mise en œuvre de la RSS et du renforcement de la coordination entre l'ensemble des actions liées dans le domaine de la RSS, en termes d'exemplarité effective du comportement des forces de défense et en termes de dissipation des inquiétudes qui existent sur les programmes de recrutement massifs dans les forces de sécurité. L'accent a été mis particulièrement sur le risque aujourd'hui identifié d'une démobilisation des autorités autour de ce processus pourtant crucial, avec demande **au GEC d'une validation des messages clé devant être discutés dans le cadre de dialogue PM-Troïka élargie.**
20. Informations complémentaires et observations formulées : (i) la MINUSMA a annoncé la tenue cette semaine de la prochaine réunion du Steering Comity de la RSS et a attiré l'attention des PTF sur la question de la sécurité comme un domaine sensible et de souveraineté de l'Etat par rapport auquel il convient d'éviter de donner l'impression de prendre le devant des choses ; (ii) elle a également attiré l'attention sur la disponibilité de trois sites de DDR qui risquent de se révéler inutiles si le processus n'avance pas ; (iii) la FAO a exprimé le besoin de responsabiliser les groupes armés pour les PTF qui ont l'occasion de leur parler, notamment par rapport à la destruction et l'empêchement des actions de développement dont les ONG ; (iv) la BM a souligné que, malgré la souveraineté du domaine de sécurité, il apparaît nécessaire de travailler très étroitement pour aider à renforcer les forces de sécurité maliennes. Elle a informé que la BM a fait une revue des dépenses de défense en 2013, dont les résultats devraient être considérés dans la RSS dans la mesure où le travail recommandé n'a pas encore été fait par le GdM ; (v) elle a ajouté que le GdM devrait approcher les PTF pour la question du financement du DDR, et qu'il faudra veiller à ne pas ignorer dans la reconstruction des forces de sécurité la partie de la population ayant été victime des conflits.

21. En conclusion sur le point le CdF a proposé d'établir d'ici le GEC de juin une matrice sur les interventions en lien avec la RSS/DDR et que l'examen des résultats de cette matrice soit inscrit à l'ordre du jour de cette réunion.

#### 4. Sécurisation des opérations des PTF (CdF)

22. Le CdF a indiqué que la nécessité de redynamiser le Comité de liaison mis en place en novembre 2015 a conduit à la tenue d'une rencontre sur la question de sécurisation des opérations de développement le 07 avril entre la Troïka élargie et le Ministre en charge de la Sécurité. Conformément à une décision de cette réunion un point focal chargé d'animer le comité a été nommé et une réunion s'est tenue le 19 avril.

23. Le CdF a salué cette dynamise globalement positive et ajouté qu'un message sera toutefois adressé au PM sur la nécessité de faire fonctionner régulièrement le comité.

### I. Divers (15 min)

#### ✓ SCAP II : Finalisation du Plan d'actions

24. Le CdF a donné la confirmation de la signature de la SCAP, prévue d'être faite à la fin de la rencontre PM-Troïka élargie du 19 Mai. Il a invités les GT et SGT à envoyer leurs inputs pour la finalisation du plan d'actions de la SCAP au plus tard le 18 Mai. A ce jour seuls le GT DDI et le SGT Statistique ont envoyé les leurs.

#### ✓ Etat d'avancement des livrables des GT et SGT (bilan du Programme de Travail 2015 et Programme de travail 2016)

25. Les retardataires ont été invités à les envoyer au plus tard le 18 Mai, avec une dérogation spéciale pour le SGT Sécurité intérieur qui vient d'être redynamisé.

#### ✓ Points d'informations du CdF

26. Le CREDD a été adopté en Conseil des Ministres le 27 avril.

27. La Primature a marqué son accord pour la signature conjointe de la SCAP qui devrait se faire à l'issue de la réunion du 19 mai. Toute la documentation relative à cette signature a été communiquée à la Primature le lundi 2 mai.

28. L'étude sur les incitations financières : le rapport final a été transmis au GEC ainsi qu'à la partie nationale. Il est assorti d'un tableau de traitement des observations reçues et d'un tableau montrant la cohérence entre le rapport et les TdR de l'étude. La prochaine étape consiste en une réunion du comité de suivi de l'étude et la France coordonnera la participation des PTF au sein de ce comité. La France a saisi l'occasion pour souligner que le rapport est décevant et exprimer le souhait d'avoir une réunion politique sur le sujet dans le mois qui vient avec des personnes pour lesquels le sujet représente de l'intérêt au sein de leurs organisations.

29. Le diagnostic organisationnel du Pool Technique : suite à la séance de dépouillement du 20 Avril 2016, et compte tenu du nombre insuffisant d'offres reçues, le panel a décidé de

relancer l'appel d'offres. La grille d'évaluation a été revue et entérinée par les membres du panel.

30. Les PTF participant au panier commun du Pool Technique sont informés qu'une réunion du Comité de pilotage est prévue pour le mardi 24 Mai à 15h au PNUD, les rapports narratifs et financiers seront envoyés avant.

31. L'ordre du jour ayant été épuisé la séance a été levée à 11H27.

Date de la prochaine rencontre : 15 Juin 201